

MINISTERE DE LA SANTE

BURKINA FASO

Unité - Progrès-Justice

.....
CABINET

1.299

Arrêté N°2021-_____/MS/CAB
portant nomination de la coordonnatrice du
programme innovant de Santé Sexuelle et
Reproductive (programme LAD) /

LE MINISTRE DE LA SANTE



- /u la Constitution ;
- /u le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ; /
- /u le décret n°2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ; /
- /u le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 1^{er} février 2021 portant attributions des membres du gouvernement ; /
- √u le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécuté au Burkina Faso ; /
- √u le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; /

ARRETE

Article 1 : Docteur Rainatou Euphrasie Véronique ADJAMI BARRY, Matricule 94468 N, Gynécologue Obstétricienne, Médecin de santé publique, est nommée coordonnatrice du programme LAD, programme innovant de Santé Sexuelle et Reproductive. ✓

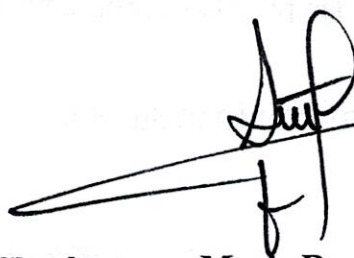
Article 2 : Le présent arrêté abroge toute disposition antérieure contraire notamment les dispositions contraires de l'arrêté N°2019-00544/MS/CAB du 13 décembre 2019 portant mise en place d'un comité technique de mise en œuvre, de suivi et de coordination des activités de renforcement de la couverture sanitaire universelle (CSU). ✓

Il prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé.

Article 3 : Le Secrétaire général du ministère de la santé est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. ✓

Ouagadougou le,

18 NOV 2021



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Implications :

- ✓ SG/MS ;
- ✓ Tout responsable du programme budgétaire ;
- ✓ DCMEF/MS
- ✓ DAD/MS
- ✓ SG/MINEFID ;
- ✓ DGEP/MINEFID ;
- ✓ PTF concernés ;
- ✓ Archives/Chrono
- ✓ Intéressés